

REGLEMENT PARTICULIER RALLYE REGIONAL DU 14 JUILLET 13 & 14 JUILLET 2009

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : vendredi 29 mai 2009
Ouverture des engagements : vendredi 29 mai 2009
Clôture des engagements : lundi 29 juin 2009
Parution du road-book : dimanche 12 juillet 2009
Dates et heures des reconnaissances : dimanche 12 juillet et lundi 13 juillet de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.
Vérification des documents et des voitures : lundi 13 juillet 2009 de 17h30 à 22h00.
Heure de mise en place du parc de départ : lundi 13 juillet à 17h30
1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : lundi 13 juillet à 21h30
Publication des équipages admis au départ : lundi 13 juillet à 22h15
Briefing des pilotes : Ecrit
Départ de : Parc fermé Dépannage 70 bâtiment RAID 2005
Publication des résultats partiels : parc de regroupement, Dépannage 70, bâtiment raid 205
Arrivée à : Parc fermé Dépannage 70, bâtiment raid 205
Vérification finale : garage Dépannage 70
Publication des résultats du rallye : Parc fermé Dépannage 70, bâtiment raid 205
Remise des prix : Dépannage 70, bâtiment raid 205

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile LURONNE organise les 13 & 14 juillet 2009 en qualité d'organisateur administratif et technique, avec le concours de ROYE AUTO SPORT, sous le patronage du Conseil Général de la HAUTE-SAONE, ainsi que des municipalités traversées, le
RALLYE REGIONAL DU 14 JUILLET

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté 04 sous le visa numéro 46 en date du 22/05/09, et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro R275 en date du 01/06/2009.

Comité d'Organisation

Président : Mr Jean-Pierre SIMON

Membres : Comité de l'ASA Luronne & Comité Roye Auto Sport

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA LURONNE, 43 boulevard Charles de Gaulle, 70000 VESOUL

Téléphone : 03.84.75.78.42

Fax : 03.84.75.75.08

Permanence du Rallye : du lundi 13 juillet au mardi 14 juillet Bâtiment raid 205 Dépannage 70 à Frotey les Lure Tél 06 30 14 27 83

Organisateur technique

Nom : ASA LURONNE

Adresse : 43 boulevard Charles de Gaulle, 70000 VESOUL

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs : Président du collège Mme Monique FRANCE Licence 0409/29181

Membres du collège :

Mr Fabien CRAEN lic n° 0408/29377

Mr Michel PISSARD lic 0409/5461

Directeur de Course :

Mr Hubert BENOIT lic n° 0411/3617

Directeurs de Course Adjoint :

Mr Thierry COURANT lic n° 0409/16140

Médecin Chef : Docteur Maleck SALLOUM
Commissaires Techniques responsable: Mr Hervé CUNY lic n° 0312/33001
Mr Jean-Louis REVERCHON lic n° 0409/6835
Mr André LALLEMAND lic n° 0411/55989

Chargés des relations avec les concurrents : Mr Claude PETOT lic n° 0409/3614
Chargés des relations avec la presse : Mr Pierre-André BOUVENET lic n° 0409/155680
Chronométrage : Mme Michèle CHOLLEY lic n° 0409/9463
Mme Martine EME lic n° 0409/14505

1.2P. ELIGIBILITE

Le rallye régional du 14 juillet compte pour :

- la coupe de France des rallyes 2009
- le challenge ASA LURONNE 2009
- le challenge VED 2009
- LE CHALLENGE STPI PRE SERROUX 2009

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront une confirmation d'engagement par mail si une adresse lisible est indiquée sur le bulletin d'engagement, sinon la liste des engagés ainsi que les heures de convocations seront mises en ligne sur le site de l'ASA Luronne à partir de jeudi 2 juillet pour les vérifications administratives qui auront lieu le lundi 13 juillet 2009 de 17h30 à 22h00 aux établissement Dépannage 70 (batiment raid 205) à Frotey les Lure
Les vérifications techniques auront lieu le lundi 13 juillet 2009 de 17h30 à 22h00 aux établissement Dépannage 70 (batiment raid 205) à Frotey les Lure
Les vérifications finales seront effectuées : au garage dépannage 70, batiment raid 205
Adresse : Frotey les Lure
Taux horaire de la main d'œuvre : 45€ TTC
L'heure de convocation est l'heure limite à respecter. L'organisateur installera un système de pointage, tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA. Néanmoins, il sera possible de passer aux vérifications avant l'heure théorique mentionnée sans pénalités.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye régional du 14 juillet doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 29 juin 2009.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative des organisateurs	
Pilote ou copilote membre ASA LURONNE	230 €
Pilote et copilote membre ASA LURONNE	210 €
Pilote et copilote membre d'une autre ASA	250 €
sans la publicité facultative des organisateurs :	500 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P. Conforme à la réglementation standard des rallyes.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée zone artisanale, plate forme à droite du bâtiment raid 205 à Frotey les Lure pendant toute la durée de l'épreuve. Suivant plan distribué dans le Road-Book.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye régional du 14 juillet représente un parcours de 138,8 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 34,8 km.

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1-3-5 : Dépannage 70..... 7,3 km x 3
- ES 2-4-6 : Le Ban de Champagny 4,3 km x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu les dimanche 12 et lundi 13 juillet 2009 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.

Le nombre total de passage est limité à 3.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasubles jaunes
- Chef de poste : chasuble orange
- Directeur d'ES : chasuble bleue

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

a) Prix en espèces :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	
SCRATCH	300€	200€	150€	
GROUPES	100€	60€	30€	2ème si au moins 5 partants 3ème si au moins 10 partants
CLASSES				
+ de 10 partants	250€	200€	150€	
8 à 10 partants	250€	200€		
1 à 7 partants	250€			
EQUIPAGE 100% FEMININ	150€			

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N et FN confondus, Groupe A et FA confondus, Groupe F2000, Groupe R, Groupe GT de Série.

La remise des prix se déroulera le mardi 14 juillet 2009 à 19h30 bâtiment raid 70 dépannage 70 à Frotey les Lure. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

**TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT
DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :**

www.asaluronne.fr